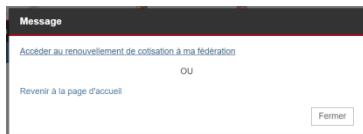


# PROCEDURE Renouvellement adhésion FFEC

Le renouvellement d'adhésion à la FFEC s'effectue en trois étapes. Il s'agit de vérifier et de réactualiser les informations saisies lors du renouvellement d'adhésion précédent.

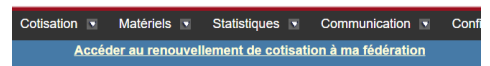
Les cases en jaune sont obligatoires.

## 1. Accédez au renouvellement d'adhésion



Lors de l'ouverture du logiciel Résocirk, une fenêtre s'affiche, vous invitant à procéder au renouvellement d'adhésion.

Ou alors, une fois dans le logiciel, cliquez sur la bannière bleue



## 2. Le renouvellement en 3 étapes

- Etape 1 : Informations générales

C'est une succession d'informations, déjà pré-remplies, concernant la FFEC : adresse, responsables, ...

- Etape 2 : Conseil d'Administration

Il s'agit de vérifier le Conseil d'Administration mentionné et de le modifier si besoin.

- Etape 3 : Validation et règlement

Cette dernière étape vous indique le montant de la cotisation à verser à la FFEC.



N'oubliez pas de cocher la case attestant l'exactitude des informations transmises.

Vous pouvez télécharger ou imprimer le récapitulatif de votre appel à cotisation en cliquant sur "Récapitulatif de mon appel"

## 3. Envoyer à la FFEC

Votre renouvellement d'adhésion est terminé, cliquez sur la case :  
N'oubliez pas d'envoyer votre règlement à la FFEC pour que votre renouvellement soit pris en compte.

**Envoyer à la FFEC**

Contact : Bruna au 01 41 58 22 30 - [resocirk@ffec.asso.fr](mailto:resocirk@ffec.asso.fr)